

Compte rendu du Conseil Municipal du 27 mai 2016

Approbation procès-verbal réunion antérieure

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 8 avril 2016 est approuvé à l'unanimité sans observation.

Points et réunions diverses

Points dernière séance :

- ✓ **Ordinateurs de l'école :** Xavier GAUTHIER va voir avec le CARM afin de s'assurer que les ordinateurs mis à disposition à l'école soient bien opérationnels.
- ✓ **Dépigeonnisation :** Gérard LEGRAND a relancé M.MAZE, qui, ayant eu des soucis de santé, n'a pu intervenir ces derniers temps. Il doit revenir faire le nécessaire dès le 28 mai.
- ✓ **Retenue collinaire et SAVI (Syndicat d'Aménagement du Val de l'Indre) :** Cette étude est toujours en attente de réponse de la part du SAVI.

Réunions :

- ✓ **COSEA :** M. le Maire et Gérard LEGRAND ont rencontré des représentants de COSEA afin de faire le point sur les voiries communales. Ils ont convenu des malversations faites jusque-là et ont pris en compte les réflexions à effectuer au niveau du karting, sur une partie de la route de la Forêt et du chemin des Baffaults. Le compte-rendu définitif est en attente et les élus seront attentifs aux décisions arrêtées et aux emprises retenues afin de s'assurer que la reprise de voirie par la commune soit conforme aux exigences locales.
- ✓ **Syndicat Intercommunal de Transports Scolaires (SITS) :** Philippe LAFARGE informe les élus que faute de quorum la réunion prévue ce 23 mai a été reportée au 30 mai.
- ✓ **SMICTOM et lotissement l'Arche :** Gérard LEGRAND rapporte que la problématique de ramassage des ordures ménagères en porte à porte au lotissement « les barons » semble réglée.

Intercommunalité

- ✓ **Avis sur l'arrêté du préfet relatif au Schéma Départemental de Coopération Intercommunale :** M. le Maire informe les élus de la teneur de l'arrêté du Préfet relatif au nouveau périmètre de cette communauté de communes élargie regroupant donc la Communauté de Communes du Val de l'Indre, la Communauté de Communes du Ridellois et les communes de Sainte Catherine de Fierbois et de Villeperdue. Il évoque les différentes hypothèses de répartition des sièges au sein de cette nouvelle structure tout en précisant que ceci fera l'objet d'une délibération ultérieure, tout comme le choix du nom de ce nouvel Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI). Les élus émettent, à l'unanimité, un avis favorable sur cet arrêté préfectoral fixant ce périmètre du nouvel EPCI.

- ✓ **Dissolution du syndicat intercommunal du secteur scolaire de Montbazon** : Dans le cadre de ce SDCI, quatre syndicats vont être dissous dont le syndicat du collège de Montbazon. Les élus ne s'opposent pas à cette dissolution inéluctable et émettent donc, à l'unanimité, un avis favorable.
- ✓ **Réunion préfecture et nouveaux arrondissements** : M. le Maire informe les élus qu'une réunion de présentation des nouveaux arrondissements du département a été initiée à la Préfecture. Les trois arrondissements voient leur périmètre modifié au vu du SDCI. Un projet de dématérialisation est initié notamment afin de supprimer les différents guichets en préfecture, tel que des cartes grises. Une forte incitation à ouvrir des Maisons de Services Aux Publics pour pallier au manque d'Internet de certains administrés est clairement énoncée. M. le Maire précise qu'une telle structure existe déjà sur Sainte Maure de Touraine. Ces maisons peuvent désormais faire l'objet d'aides financières mais les élus s'interrogent sur l'engagement pérenne de l'Etat sur ces structures.
- ✓ **Communauté de Communes de Sainte Maure de Touraine (CCSMT) et Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)** : M. le Maire stipule que le souhait de la CCSMT est de se lancer dans l'élaboration d'un PLUi sans, de fait, Sainte Catherine de Fierbois et Villeperdue Toutefois, pour se faire, chaque commune de la CCSMT doit se prononcer sur ce projet. Ainsi, les élus, par solidarité, approuvent le transfert de la compétence en matière de PLU à la CCSMT et la modification des statuts dans ce sens.

Services périscolaires

- ✓ **Animateurs et Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)** : M. le Maire fait un point sur les NAP et les mouvements d'animateurs. En effet, il rappelle qu'une animatrice a cessé sa collaboration en avril dernier, qu'une remplaçante ne donnant pas satisfaction n'a pas été reconduite et qu'une animatrice est en arrêt maladie pour blessure. Des remplacements au pied levé, soit par du personnel en interne soit par recrutement, se sont toutefois faits et, seule, une séance a dû être annulée.
- ✓ **NAP et réunion bilan avec les parents** : M. le Maire déplore le manque de représentativité des parents à la réunion du 23 mai dernier ; seulement 6 familles présentes. Les familles et les enfants semblent globalement satisfaits des NAP. M. le Maire, lui, regrette le manque de projet pédagogique et il apparaît clairement qu'un fil conducteur, comme le cirque proposé sur ces dernières périodes, soit fédérateur. L'organisation pour la prochaine rentrée sera sensiblement identique dans l'attente des années suivantes qui marqueront certainement une évolution au vu de la compétence enfance-jeunesse existante au sein du nouvel EPCI. L'apprentissage du cirque à travers les NAP pourrait faire l'objet d'une présentation des enfants autour d'un stand « NAP » de la kermesse de l'école. Ce projet sera soumis à l'APE pour avis.

Travaux communaux

- ✓ **Travaux Logements locatifs communaux sis impasse du Vieux Bourg** : M. le Maire spécifie aux élus que la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) n'a pas été accordée à la commune. Ainsi, les élus déplorent qu'aucune aide financière ne soit octroyée pour aider à la réalisation de ces travaux de réhabilitation de logements sociaux. Les travaux avancent avec parfois quelques insistances et vigilances à avoir lors de réunion de chantier. Les mouvements de locataires nécessaires au bon déroulement de ces travaux s'orchestrent bien également.
- ✓ **Point rue du Carroi du Vignau** : Les panneaux de signalisation sont en attente de livraison pour faire l'aménagement sécurité de ce secteur.
- ✓ **Point salle des jeunes** : Xavier GAUTHIER fait part des devis reçus de l'électricien pour 4000 €, du plaquiste pour 4700 €, du menuisier pour 5600 € ; reste celui du plombier en attente. Il rappelle que cette réhabilitation du local derrière la salle « Les albizzias » pourrait permettre aux jeunes d'avoir un lieu de rencontre. Toutefois, les élus, réfléchissent aussi à l'affectation de ce lieu en cas de désistement des jeunes.

Ainsi, ils se laissent le temps de la réflexion pour étudier les devis, voir ce qui peut être fait par les agents techniques communaux et la potentialité d'usage du lieu.

✓ **Travaux de voirie** : Arlette DUCHENE et Gérard LEGRAND ont fait le tour de la commune avec une entreprise qui doit transmettre son devis. Sont notamment concernés le chemin des Baffaults, de la Forêt, de l'Essert et la recharge des bas-côtés du château de Boisbonnard aux Réglacières.

✓ **Travaux de fossés** : L'entreprise DUBOIS de Sorigny a transmis un devis. La société ARTP va être sollicitée pour faire une proposition également. La municipalité choisira alors au vu de ces devis.

✓ **Projet énergies renouvelables participatives** : M. le Maire fait part aux élus d'un projet du Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine de développer les énergies solaires participatives. Ainsi, l'objectif est de mettre en place des projets solaires photovoltaïques financés collectivement par les citoyens, les collectivités, les entreprises dans une recherche d'intérêt général et de développement local. Les élus s'interrogent sur la faisabilité d'un tel projet sur la toiture de la salle polyvalente et, dans ce cadre, sur une éventuelle prise en charge uniquement communale.

Budget-Finances

✓ **Devis filet roller-hockey** : L'association de roller-hockey souhaite équiper la salle polyvalente de filets de protection afin d'assurer la sécurité des joueurs et des spectateurs. Les élus décident, à l'unanimité, de prendre en charge cet achat d'un montant de 408 €HT afin que le matériel reste la propriété communale plutôt que de verser une subvention.

✓ **Devis débitmètres VEOLIA** : Le fermier en eau potable VEOLIA propose d'équiper la commune de quatre débitmètres de sectorisation afin d'apporter une meilleure gestion des volumes distribués et de détecter plus rapidement les fuites. Le devis d'un montant de 23 855 €HT peut faire l'objet de subvention par l'Agence de l'Eau à hauteur de 80 %. Les élus conviennent que cet équipement est surtout utile pour le fermier lui-même mais n'apporte pas de plus-value aux administrés et à la commune. Ainsi, ils décident de solliciter l'aide de l'Agence de l'eau dans un premier temps et de reprendre contact avec VEOLIA pour affiner ce projet.

✓ **Régularisation budgétaire sur budget assainissement** : Une erreur de report du chiffre du déficit antérieur sur le budget assainissement nécessite de minorer de 588,48 € les dépenses imprévues de ce budget annexe.

✓ **Régularisation budgétaire sur budget général** : Une erreur d'imputation du FCTVA nécessite de minorer de 53 000 € le poste voirie du budget général.

✓ **Prêt PALULOS et réhabilitation LL1 tranche 2** : Au vu de la non-attribution de la DETR pour ce projet, les élus autorisent M. le Maire à modifier la demande de prêt CDC décidée lors du conseil du 26 février dernier en augmentant le montant de 220 000 € à 260 000 € avec toujours un taux à 1,35 % sur 20 ans.

✓ **Subvention association « Drôles en scène »** : L'association sorignoise de théâtre « Drôles en scène » fédère 14 jeunes villeperduisiens sur 57 adhérents. Cette année, elle fête ses 15 ans et monte donc plus de spectacles qui nécessitent des moyens plus conséquents. Ainsi, elle sollicite une subvention auprès de la commune pour cette occasion. Les élus décident d'octroyer 150 € à cette association pour cette année.

✓ **Demandes du Sporting Club de Villeperdue** : Le club de football a organisé en mars un concours de belote qui n'a pas connu de succès, l'association est donc déficitaire sur cette animation et demande donc à la commune exceptionnellement la gratuité de la salle utilisée. Les élus acceptent cette requête. Par ailleurs, le 18 juin, le SCV fête ses 40 ans et une demande de subvention est formulée pour célébrer cet événement. Les élus déplorent qu'il n'y ait pas eu de plan de financement de cette journée

présenté mais acceptent de prendre en charge le vin d'honneur. La municipalité rencontrera toutefois le président du club pour faire un point.

Personnel communal

✓ **Recensement 2017** : Une campagne de recensement se déroulera sur la commune du 19 janvier au 18 février 2017. Pour se faire, une coordonnatrice communale doit être désignée, il s'agira de Françoise DURAND. Deux agents recenseurs feront l'objet d'un recrutement en fin d'année pour répondre à cette enquête ; ils seront enclins à inciter les administrés à répondre directement sur Internet.

✓ **Agence Postale Communale (APC) et remplacement** : M. le Maire précise que Pascale LAURENT, agent gérant l'APC, sera remplacée pendant ses congés de juin. Il indique qu'elle est actuellement en arrêt maladie et s'interroge sur un remplacement d'urgence qui pourrait être mis en place.

✓ **Point sur les contrats du personnel :**

- René MOREAU, Contrat aidé (Contrat d'Aide à l'Embauche-CAE) est renouvelé pour un an,
- Freddy DABURON, son CAE court jusque début décembre,
- Maïté BESNIER, son CAE court jusque janvier 2017,
- Un recrutement CAE pour ménage des écoles pour la rentrée est à prévoir,
- Jacqueline BOULLIER est renouvelé en remplacement de Katia CORMIER jusqu'à la fin de son congé grave maladie,
- Le remplacement de Marie-Christine BRISSET pour son départ en retraite en septembre 2017 est à prévoir.

Urbanisme

✓ **Déclaration d'Intention d'Aliéner** : Les élus ne souhaitent pas préempter :

- sur le terrain et bâti sis 12 Impasse de la Varenne.

Dates à retenir

- | | |
|---|---|
| • Clôture semaine des rivières (SAVI) | Vendredi 3 juin à 9h30 – Azay le Rideau |
| • Commission communication (Lettre d'Infos) | Lundi 6 juin à 18h00 – mairie |
| • CCAS | Jeudi 9 juin à 18h00 – mairie |
| • Réunion avec les associations | Vendredi 10 juin à 18h00 – mairie |
| • Commission du personnel | Lundi 13 juin à 18h00 – mairie |
| • SIEIL | Mardi 14 juin à 9h30 – espace Malraux à Joué les Tours |
| • Soirée doudou | Mardi 14 juin à 19h00 – bibliothèque |
| • Pique-nique républicain | Dimanche 3 juillet à 12h00 - stade |
| • Prochains CM | Vendredi 1^{er} juillet à 20h00 – mairie |
| | 2 septembre – 28 octobre – 2 décembre |

Questions diverses

1. Adhésion Fédération REgionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON) : M. le Maire informe les élus qu'une adhésion à hauteur de 100 € avec l'option « ragondin » a été prise directement auprès du FREDON puisque désormais le SAVI n'adhère plus à cette fédération.

2. Adhésion et projet association « Roland GARROS » : M. le Maire rappelle aux élus qu'une rue du lotissement « les Barons » a été baptisée du nom de l'aviateur Roland Garros. Pour se faire, l'autorisation a été demandée à ses descendants qui proposent une adhésion à l'association créée en sa mémoire. Cette